

Élections municipales – Novembre 2025

Le Triangle : un quartier en mutation, une communauté à préserver

1. Contexte

Le secteur Le Triangle, délimité par l'autoroute Décarie, la voie ferrée et Jean-Talon, et la rue de la Savane est aujourd'hui l'un des territoires les plus convoités et transformés de Côte-des-Neiges. Sa population a augmenté de **près de 30 % entre 2016 et 2021**, mais les infrastructures, les espaces verts et les logements abordables n'ont pas suivi. Selon la Commission de l'OCPM, « les résident·es de Mountain Sights ne devraient pas subir de préjudices causés par le réaménagement, mais en tirer une amélioration de leurs conditions de vie ».

2. Enjeux pour les résident·es du Triangle

Logement et mixité sociale

- Le Triangle compte aujourd'hui **7 300 résident·es**, dont une partie de locataires à faibles revenus, dans un secteur où les condos privés se multiplient.
- Depuis 2005 se sont ajoutés **plus de 2 200 logements privés** ont été construits, mais **seulement 2 projets de logements sociaux** (coopérative d'habitation sur la rue Buchan et les Fondations du quartier sur la rue Labarre).
- Tant l'OCPM que le CCMS demandent un **plan global de développement du logement social et communautaire** dans tout le secteur Namur–Jean-Talon. Le Triangle ne doit pas être laissé de côté sous prétexte que le site voisin de l'Hippodrome accueillera en principe des logements hors marché.

Nos demandes :

- Fixer un objectif de **30 % de logements hors marché** (sociaux, communautaires, coopératifs) pour le secteur tel que l'engagement de l'arrondissement le stipule ([Le Triangle | Ville de Montréal](#)).

- Soutenir la **rénovation des immeubles existants** sur Mountain Sights afin de maintenir les ménages en place.

École et transport scolaire

- Aucun établissement scolaire n'existe encore dans le Triangle malgré l'avancement du projet. Le projet d'**école du Triangle** doit être accéléré.
- Le trajet pour se rendre à pied à l'école des Nations n'est pas sécuritaire. La plupart des parents ne se sentent pas à l'aise de laisser leurs enfants aller à l'école à pied et de nombreux parents ont des contraintes pour les accompagner.
- L'arrondissement paie 11'000 \$ par année pour assurer le transport scolaire des enfants du secteur. Cette convention est valide jusqu'en juin 2026. A la rentrée 2025, cette convention n'a pu être respectée pour les enfants de la 3^e à la 6^e année sans que les raisons soient claires mettant de nombreuses familles dans une situation impossible.

Nos demandes :

- Exiger du CSSDM et du ministère de l'Éducation un **calendrier clair** pour la construction de l'école. (Pour rappel, l'ancien cegep Marie-Victorin a été démoli, l'arrondissement a cédé et décontaminé le terrain, le budget a été validé et les plans d'architecture ont été élaborés.)
- Assurer le **maintien du transport scolaire** pour les enfants fréquentant l'école des Nations et prolonger la convention jusqu'à l'ouverture de l'école du Triangle.

Espaces verts et cadre de vie

- Le Triangle est l'un des secteurs les **moins dotés en espaces verts** de Côte-des-Neiges.
- L'OCPM recommandait que la création d'un **quartier vert** devienne une orientation majeure du développement Namur-Jean-Talon.
- Le **parc de la Savane**, unique grand espace vert du secteur, est limité pour le nombre de résident.es.

Nos demandes :

- Créer de **nouveaux parcs de proximité** notamment sur les grands stationnements et continuer à verdir les rues résidentielles.
- Ajouter des **jardins communautaires** et des projets d'agriculture urbaine ; la liste d'attente pour les jardins de l'arrondissement comporte 500 personnes et ceux inscrits en 2019 se voient attribués des lots.

Mobilité, sécurité et trafic

- Le Triangle est un quartier enclavé : rues étroites, circulation de transit, carence en passages piétonniers sécurisés certains endroits achalandés.
- La **rue Paré**, censée être à l'origine fermée au transit, reste un axe saturé.
- L'OCPM recommandait de **réduire la place de l'automobile** et "d'assurer la sécurité des piétons, notamment des enfants se rendant à l'école".

Nos demandes :

- Mettre en place des **mesures de mitigation et de modération de la circulation** locale, afin de canaliser le trafic vers les grandes artères de la Savane et de Jean-Talon.
- Installer des **feux piétons à déclenchement intelligent** dans les passages dangereux.

Salubrité et environnement

- Plusieurs immeubles souffrent d'**insalubrité chronique** (rats, insectes, déchets, humidité), exacerbée par la densité (surpopulation) dans les logements et la vétusté du parc locatif.
- Les bacs jonchant l'avenue Mountain Sights débordent, sont mal entretenus et nuisent à la propreté de la rue et entraîne un sentiment d'insécurité.

Nos demandes :

- Mettre en place une **brigade de propreté locale** appuyée par l'arrondissement.
- Obliger les gestionnaires immobiliers à adopter un **plan d'entretien annuel** pour les immeubles à risque.
- Effectuer davantage d'inspections dans les logements.

3. Revendications du CCMS comme organisme communautaire

Reconnaissance et financement

- Garantir un **financement pluriannuel d'au moins trois ans** pour assurer la stabilité du personnel et des programmes.
- **Continuer à alléger la reddition de comptes** et les démarches administratives redondantes.
- Travailler en **réel partenariat** avec les instances publiques, plutôt qu'en relation de dépendance financière.

- Maintenir un **accès direct aux fonds provinciaux et fédéraux** pour les redistribuer aux organismes communautaires du quartier, comme c'est déjà le cas (par exemple fonds du ministère de la Sécurité publique).

4. Vision pour le Triangle

Nous voulons un **quartier mixte, vert et solidaire**, où les familles à faible revenu, les nouveaux arrivants et les organismes communautaires peuvent continuer à vivre et à s'épanouir.

Pour un Triangle vivant, abordable et accessible à tous !

Sources:

- Portrait de quartier de la CDC conseilcdn.qc.ca/wp-content/uploads/2025/09/DIGITAL-Portrait-de-quartier-2025-Co_te-des-Neiges.pdf
- Ecartés du Triangle [Ecartees-du-Triangle-final-PG.pdf](#)
- OCPM http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P41/Rapport_Secteur_Namur.pdf

Octobre 2025